

Relance – Création des conditions propices à la croissance

Le Plan d'action de l'Ontario pour la protection, le soutien et la relance prévoit 4,8 milliards de dollars pour la protection et la création d'emplois, maintenant et à l'avenir

Le gouvernement s'est donné pour priorité absolue de soutenir la population durant la COVID-19, mais des obstacles majeurs à la croissance à long terme de l'Ontario doivent être éliminés pour que la province puisse se remettre de la pandémie. En l'absence de mesures immédiates, l'Ontario sera pénalisé alors que les gouvernements du monde entier travailleront à la reprise après les conséquences majeures que la COVID-19 a eu sur l'économie mondiale. L'investissement de 4,8 milliards de dollars pour jeter les bases de la relance créera et protégera des emplois, maintenant et à l'avenir.

Un plan exhaustif pour s'attaquer aux prix de l'électricité destructeurs d'emplois

Il n'est pas rare que des employeurs qui envisagent d'investir, de créer des emplois et de faire des affaires en Ontario décident de s'établir ailleurs en raison des prix élevés de l'électricité pour les consommateurs commerciaux et industriels dans la province. La source du problème, ce sont les onéreux contrats de production d'électricité à partir d'énergie solaire, éolienne et de bioénergie conclus par le précédent gouvernement, pour de l'électricité dont l'Ontario n'a pas besoin à des prix que les employeurs ne peuvent pas se permettre. Ces contrats constituaient déjà un problème de taille avant la COVID-19, et ils deviendront un obstacle encore plus grand alors que le monde entier s'emploie à rebondir de la pandémie.

Le gouvernement élabore un plan exhaustif afin de réduire pour de bon les prix de l'électricité destructeurs d'emplois. Dès le 1^{er} janvier 2021, une partie de ces onéreux contrats, estimée à 85 %, sera financée par la province et non par les usagers. La suppression de ces coûts des factures d'électricité se traduira par des économies d'en moyenne 14 % et 16 %, respectivement, pour les moyens et grands employeurs industriels et commerciaux. Après avoir été parmi les endroits les moins concurrentiels pour ce qui du coût de l'électricité, l'Ontario proposera des prix qui seront plus concurrentiels que la moyenne des États-Unis. C'est une excellente nouvelle pour la création d'emplois.

Il s'agit certes d'un investissement considérable de 1,3 milliard de dollars sur trois ans pour régler ce problème, mais cet investissement est nécessaire pour la relance après la COVID-19. Le fardeau financier de ces contrats d'énergie sera réduit de façon graduelle et responsable et, d'ici 2040, environ, le gouvernement n'aura plus à financer ces coûts.

Il a fallu une génération pour créer ce problème, et malheureusement, il faudra une génération pour le régler. Le plan est mis en œuvre maintenant.

Réduire et éliminer des impôts sur les emplois

Ces deux dernières années, le gouvernement a pris des mesures déterminantes pour améliorer le climat d'investissement de l'Ontario, notamment la réduction d'impôts et de formalités administratives. Pour tirer parti de cette solide base économique établie avant la pandémie, créer un environnement d'affaires plus attrayant pour la création d'emplois et soutenir la croissance à long terme de la province, le gouvernement s'emploie à :

- Éliminer un impôt sur les emplois pour 30 000 employeurs de plus, en proposant de rendre permanente la hausse de l'exonération au titre de l'impôt-santé des employeurs, qui passe de 490 000 \$ à 1 million de dollars. Avec cet allègement supplémentaire, environ 90 % des employeurs ne paieraient pas cet impôt, ce qui leur ferait réaliser des économies de 360 millions de dollars en 2021-2022, sommes qu'ils pourraient réinvestir dans les emplois et la croissance.
- Répondre aux demandes des administrations locales en proposant d'autoriser les municipalités à réduire les impôts fonciers des petites entreprises, en plus d'un engagement de la part de la province à envisager de fournir des réductions correspondantes. Cela permettrait de fournir aux petites entreprises un allègement municipal et provincial de l'impôt foncier pouvant totaliser 385 millions de dollars d'ici 2022-2023, dépendamment de l'adoption de cette option par les municipalités.
- Réduire les impôts fonciers des créateurs d'emplois et harmoniser les règles en abaissant les taux élevés d'impôt scolaire s'appliquant à plus de 200 000 employeurs, ou 94 % des biens commerciaux en Ontario, pour le ramener à 0,88 %, ce qui se traduira par des économies annuelles immédiates de 450 millions de dollars, et représente une réduction de 30 % pour les nombreuses entreprises actuellement assujetties au taux d'impôt scolaire le plus élevé dans la province.

Perfectionnement professionnel et métiers spécialisés

Un grand nombre de travailleuses et de travailleurs de l'Ontario ont perdu leur emploi en raison de la COVID-19, notamment dans les secteurs du tourisme et de l'accueil, qui ont été parmi les plus durement frappés. Le gouvernement investit 180,5 millions de dollars sur trois ans pour aider les travailleuses et les travailleurs touchés par la pandémie à se recycler et à parfaire leurs compétences pour trouver un bon emploi, grâce aux initiatives suivantes :

- Engagement à verser 100 millions de dollars en fonds réservés en 2020-2021 pour offrir des programmes de formation professionnelle et aider un plus grand nombre de travailleuses et de travailleurs et de personnes à la recherche d'un emploi à obtenir des conseils, une formation et d'autres types d'aide, par l'entremise d'Emploi Ontario.
- Modernisation du secteur des métiers spécialisés et de son système d'apprentissage grâce à la Stratégie ontarienne relative aux métiers spécialisés, qui comprend des mesures pour mettre fin aux préjugés au sujet des métiers spécialisés, simplifier le système et encourager les employeurs à parrainer et à embaucher des apprentis.
- Investissement de 59,5 millions de dollars sur trois ans pour la première Stratégie ontarienne pour la microcertification, qui aidera les gens à se recycler et à mettre leurs compétences à jour rapidement pour trouver un nouvel emploi.

- Refonte du programme Deuxième carrière afin de soutenir les travailleuses et les travailleurs mis à pied en raison de la COVID-19, y compris en priorisant l'accès au programme pour les personnes mises à pied dans les secteurs les plus touchés par la COVID-19.

Construire des infrastructures cruciales pour créer des emplois

La pandémie de COVID-19 a de profondes conséquences sur l'économie, mais la province maintient son investissement dans l'infrastructure clé et accélère l'exécution de projets pour solidifier les collectivités et créer des emplois.

L'Ontario ne peut cependant assumer seul la totalité du fardeau financier. C'est pourquoi, à l'instar de l'ensemble des provinces et territoires, l'Ontario demande au gouvernement fédéral de réduire ses délais d'approbation des projets d'infrastructure déjà soumis et d'injecter jusqu'à 10 milliards de dollars de plus par année pendant 10 ans pour les projets prêts à démarrer.

L'Ontario prévoit faire des dépenses en capital de 142,9 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années, dont 13,6 milliards de dollars en 2020-2021, notamment :

- Un investissement additionnel de plus de 680 millions de dollars au cours des quatre prochaines années dans l'infrastructure à large bande qui, avec les engagements antérieurs, porte l'investissement à un montant jamais vu de près de 1 milliard de dollars pour que les collectivités de toute la province soient branchées.
- Un investissement de 62,7 milliards de dollars sur 10 ans pour des projets de transport en commun, dont le plus grand projet d'expansion du métro dans l'histoire du Canada, le programme d'expansion du système ferroviaire GO et d'autres grands projets, comme celui de train léger sur rail Hurontario.
- Un partenariat avec le gouvernement fédéral pour relancer l'économie et bâtir des collectivités plus saines et plus sûres partout en Ontario grâce à des programmes fédéral-provinciaux comme le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC), qui prévoit jusqu'à 30 milliards en financement total, y compris 10,2 milliards de dollars en financement provincial sur 10 ans. La province poursuivra son étroite collaboration avec ses homologues fédéral et municipaux pour appuyer les investissements stratégiques axés sur le soutien à l'emploi et la croissance économique.
- Affectation de plus de 22 milliards de dollars sur 10 ans pour le prolongement et la réfection de routes et de ponts en Ontario.

Moderniser le gouvernement

Le monde a changé et le gouvernement doit s'adapter. Le gouvernement s'emploie à rendre les programmes et les services de première ligne de l'Ontario plus pratiques, plus fiables et plus accessibles grâce aux mesures suivantes :

- Octroi de 500 millions de dollars sur quatre ans, dans le cadre du fonds d'accélération Faire progresser l'Ontario, pour accroître l'accessibilité numérique des services gouvernementaux, par exemple, en permettant le renouvellement des permis de conduire en ligne, en réduisant les formalités administratives et en simplifiant les politiques, en améliorant les achats du gouvernement et en créant des services publics plus souples et mieux adaptés.